



Ministère de l'Économie et  
des Finances



# RAPPORT D'ACTIVITES DU PUA-CI au 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2023



## TABLE DES MATIERES

<b>SIGLES &amp; ACCRONYMES</b> .....	iii
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	4
<b>II. RAPPEL DU CONTEXTE</b> .....	5
<b>III. BREF APERÇU DU PROJET</b> .....	7
<b>3.1. Informations clés du projet</b> .....	7
<b>3.3. Zone d'intervention et bénéficiaires du projet</b> .....	9
<b>VI. EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET</b> .....	22
6.1. Sensibilisation.....	22
6.1.1. <i>Évaluation de la sensibilité au genre</i> .....	23
6.1.2. <i>Évaluation de la sensibilité des jeunes</i> .....	23
6.2. Performance par rapport aux objectifs du cadre logique .....	24
6.3. Innovation .....	25
6.4. Partenariats .....	25
<b>VII. ÉVALUATION RAPIDE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES</b> .....	26
<b>VIII. LEÇONS APPRISES ET CONNAISSANCES GENEREES</b> .....	26
<b>IX. DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS</b> .....	26
9.1. Difficultés rencontrées .....	26
<b>X. CONCLUSION</b> .....	30

- Annexe A : Cadre de résultats avec les chiffres définitifs
- Annexe B : Quelques savoirs enregistrés
- Annexe C : Plan de livraison des intrants

**SIGLES & ACCRONYMES**

ADERIZ	Agence de Développement de la Filière Riz en Côte d'Ivoire
ANADER	Agence Nationale de Développement Rural
ANO	Avis de Non Objection
ASAP	Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne
BBB	Build Back Better
CAST	Comité d'appui et de suivi technique
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CNRA	Centre National de Recherche Agricole
COP	Comité d'Orientation et de Pilotage
FIDA	Fonds International du Développement Agricole
GoCI	Gouvernement de la Côte d'Ivoire
IDH	Indice de Développement Humain
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEMINADER	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MIRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MPME	Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises
ONG	Organisation Non Gouvernement
ONU	Organisation des Nations Unies
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPM	Plan de Passation de Marché
PRAREP	Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté
PROPACOM	Projet d'Appui à la Production Agricole et la Commercialisation
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PUA-CI	Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire
PURGA	Programme d'Urgence Agricole
RMR	Redressement et de Mieux Reconstruire
RPSF	Mécanisme de Relance en Faveur des Populations Rurales
UCP	Unité de Coordination du Projet

## I. INTRODUCTION

1. Le Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire est une initiative financée par le FIDA, l'Etat de Côte d'Ivoire et les Bénéficiaires. Il a pour objectif de Soutenir le Gouvernement de Côte d'Ivoire (GoCI) à fournir une aide d'urgence aux petits producteurs agricoles les plus impactés par la COVID-19 et les changements climatiques précisément ceux engagés dans les chaînes de valeurs hautement stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (riz, maïs, maraichage, volaille, petits ruminants et la pêche).
2. Le PUA-CI renferme trois (3) composantes à savoir : Composante 1 : Soutien direct aux petits producteurs pour maintenir, diversifier la production et les revenus agricoles et protéger les systèmes alimentaires locaux critiques et les moyens d'existence ; Composante 2 : « Reconstruire en mieux » en améliorant l'accès des petits exploitants (i) aux informations sur le marché et (ii) à une ligne de crédit verte pour leur permettre de passer du plan de relance économique d'urgence à des investissements durables axés sur le marché ; Composante 3 : Coordination, Suivi-évaluation et Gestion des Savoirs.
3. Le financement accordé par le FIDA est composé d'un prêt d'un montant de 10,24 milliards Fcfa (15,64 millions EUR), d'un Don RPSF II d'un montant de 377 millions de FCFA (577 000 EUR), et d'un Don ASAP d'un montant de 2,01 milliards de FCFA (3,07 millions EUR). L'accord de financement a été signé le 21 juillet 2021 entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le FIDA. Le PUA-CI a officiellement été lancé le 23 juin 2022 à l'immeuble CIAM d'Abidjan plateau, marquant le début effectif de sa période de création relative aux actes administratifs.
4. A ce jour, le projet a pu réaliser des activités de distribution des kits de semences et intrants à 1137 bénéficiaires en 2022 et compte distribuer en 2023 ces mêmes kits à 15 520 bénéficiaires regroupés au sein 472 OPA dont 233 dans le maïs et 239 dans le riz.
5. Le présent rapport d'activités semestrielles 2023 met en évidence l'état d'exécution physique et financière du PTBA 2023, l'état d'avancement global et les performances du projet, les perspectives de l'année à venir et les recommandations pour une meilleure mise en œuvre de la suite du projet.

## II. RAPPEL DU CONTEXTE

6. La pandémie à COVID-19 est apparue en Côte d'Ivoire le 11 mars 2020. Au 31 août 2020, le nombre de cas signalés s'élevait à 18 067 personnes, dont 117 décès confirmés. Afin de contenir la propagation du virus dans le pays, le gouvernement ivoirien a adopté un certain nombre de mesures : limitation de la mobilité des biens et des personnes, fermeture d'entreprises non essentielles et restriction des marchés, distanciation sociale, quarantaine pour les personnes malades, couvre-feu dans certaines localités, isolement d'Abidjan du reste du pays et fermeture totale ou partielle des frontières terrestres, aériennes et maritimes. Ces mesures ont eu un effet négatif sur la vulnérabilité des ménages ruraux en contribuant à une baisse de leurs revenus et de leur employabilité. On estime que le revenu annuel moyen des chefs de ménage a diminué de 47,2 %, ce qui a accru la pauvreté rurale.
7. Le secteur agricole est un pilier majeur de l'économie ivoirienne. Il contribue à hauteur de 20 % au produit intérieur brut (PIB) et emploie près des deux tiers de la population active. Avec l'apparition la pandémie à COVID-19, la production alimentaire semble avoir diminué de près de 20 %, menaçant les moyens de subsistance des populations, perturbant les chaînes de valeur alimentaire et augmentant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables.
8. La crise de la COVID-19 s'est produite juste avant le début de la saison agricole 2020, avec de graves conséquences sur la capacité d'approvisionnement des petits exploitants agricoles, en raison des difficultés d'accès aux intrants (semences, engrais et main-d'œuvre), aux services de crédit et de conseil. L'accès aux intrants déjà limité auparavant au niveau des petits producteurs vulnérables, s'est vu très réduit en raison des perturbations dans le transport et par des restrictions de voyage. La livraison d'intrants, dont la plupart sont importés, a connu des annulations causées par la fermeture des ports d'origine et des suspensions dans les opérations industrielles, causées par le confinement et les mesures de distanciation physique. L'éclosion de la COVID-19 a entraîné une réduction ou une suspension des activités de santé vétérinaire dans les fermes et le bétail. Cela soulève la possibilité d'un risque pour la santé si rien n'est fait. En raison de la circulation limitée des personnes et des marchandises, les éleveurs de bétail dans leur majorité se trouvaient face à une incapacité d'administrer les vaccins nécessaires pour contenir certaines maladies épizootiques chez les populations animales, en particulier les petits ruminants. Somme toute, l'apparition de cette pandémie a davantage détérioré les conditions de production des acteurs du monde rural accentuant par ricochet la paupérisation au sein de cette population.
9. En réponse à la crise, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire (GoCI) a adopté une série de mesures économiques : (1) Le développement d'un Plan d'appui social, économique et humanitaire qui comprend un programme d'urgence agricole et le déblocage de trois fonds d'appui dont : (i) un fonds de soutien aux grandes entreprises d'un montant de

100 milliards de FCFA; (ii) un fonds de soutien aux petites et moyennes entreprises d'un montant de 150 milliards de FCFA; et (iii) un fonds de soutien au secteur informel estimé à 100 milliards de FCFA. A ces fonds devrait s'ajouter une enveloppe de 170 milliards de FCFA pour soutenir les populations les plus vulnérables par l'extension des filets de sécurité sociale. 3) Pour les produits agricoles d'exportation (noix de cajou, café, cacao, coton, caoutchouc et palmier à huile), le gouvernement de l'Inde a l'intention d'allouer une aide de 250 milliards de FCFA en plus de 50 milliards de FCFA aux cultures vivrières, dont 20 millions de FCFA pour l'achat d'intrants.

10. Le plan du gouvernement susmentionné repose sur le maintien et l'amélioration des chaînes d'approvisionnement agricoles, afin de répondre aux besoins alimentaires des consommateurs. À cet effet, le GoCI a l'intention de concentrer son attention sur le bétail, le maïs, le riz, les légumes, les racines et les tubercules, ainsi que sur la banane plantain. Ainsi,
11. Malheureusement, le gouvernement est confronté à une marge de manœuvre budgétaire limitée pour répondre au secteur agricole risqué, en particulier les chaînes de valeur alimentaire qui sont importantes non seulement pour la consommation intérieure, mais aussi pour les marchés régionaux. Ainsi, dans le cadre de ce plan d'intervention national, le GoCI a lancé un Programme Agricole d'Urgence lié à la COVID-19. Ce programme vise à aider les agriculteurs à soutenir la production de légumes et de denrées alimentaires afin de préserver la sécurité alimentaire et d'atténuer la baisse des revenus. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le GoCI a demandé au FIDA de tirer parti de son expérience dans le soutien au redressement d'urgence du secteur agricole en Côte d'Ivoire afin d'atténuer l'impact de la COVID-19 sur les petits exploitants et de soutenir les efforts de Redressement et de Mieux Reconstruire (RMR).
12. Répondant à l'appel du GoCI, le FIDA a initié le Projet d'Urgence Agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI) dont l'objectif principal est de Soutenir le GoCIV à fournir une aide d'urgence aux petits producteurs agricoles les plus impactés par la COVID -19 et les changements climatiques et qui sont engagés dans les chaînes de valeurs hautement stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (riz, maïs, maraichage, volaille, petits ruminants et la pêche). Il a pour objectif de développer de Protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages grâce à l'approche « reconstruire en mieux » (approche BBB, Build Back Better).
13. Le PUA-CI est financé par le FIDA, l'Etat de Côte d'Ivoire et les Bénéficiaires. L'accord de financement signé le 21 juillet 2022 entre le FIDA et l'Etat ivoirien est composé d'un prêt d'un montant de 10,24 milliards Fcfa (15,64 millions EUR), d'un Don RPSF II d'un montant de 377 millions de FCFA (658 000 EUR), et d'un Don ASAP d'un montant de 2,01 milliards

de FCFA (3,07 millions EUR). La contribution de l'Etat ivoirien portant essentiellement sur les exonérations fiscales et la rémunération du personnel fonctionnaire, s'évalue à 598 millions de Fcfa. L'apport attendu des bénéficiaires se chiffre à 815 Millions de Fcfa.

### III. BREF APERÇU DU PROJET

#### 3.1. Informations clés du projet

14. Les informations clés du projet sont résumées dans le tableau ci-dessous

Tableau 1 : Résumé sur le projet

<b>Pays</b>	Côte d'Ivoire					
<b>Secteur et sous-secteur</b>	Agriculture et Développement Rural					
<b>Titre du Programme</b>	Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles					
<b>N° d'identification du projet</b>	N° 2000003430					
<b>N° de l'Accord de prêt</b>	<b>FIDA</b>	<b>N°</b> 2000003875	<b>RPSF</b>	<b>N°</b> 2000003871	<b>ASAP</b>	<b>N°</b> 2000003874
<b>Date de signature Accord de prêt</b>	<b>FIDA</b>	22/07/2021	<b>RPSF</b>		<b>ASAP</b>	
<b>Date de mise en vigueur du prêt</b>	<b>FIDA</b>	22/07/2021	<b>RPSF</b>		<b>ASAP</b>	
<b>Durée effective du Projet</b>	03 ans					
<b>Date de la revue à mi-parcours</b>	..... 2023					
<b>Date de clôture</b>	31/03/2025					
<b>Maître d'ouvrage</b>	Ministère de l'Economie et des Finances					
<b>Coût du Projet</b>	13,91 milliards de F CFA soit 21,44 millions EUR					
<b>Agences d'exécution Financière</b>	Fonds International de Développement Agricole (FIDA), Gouvernement, Bénéficiaires					

#### 3.2. Objectifs et composantes du projet

15. Le PUA-CI a pour objectif Soutenir le GoCIV à fournir une aide d'urgence aux petits producteurs agricoles les plus impactés par la COVID -19 et les changements climatiques et qui sont engagés dans les chaines de valeurs hautement stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (riz, maïs, maraichage, volaille, petits ruminants et la pêche).
16. Il a pour objectif de développement de Protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages grâce à l'approche « reconstruire en mieux » (approche BBB, Build Back Better).

17. Le PUA-CI est subdivisé en 3 composantes comprenant 6 sous-composantes dont les détails sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Composantes / Sous-composante / Objectifs

Composantes	Sous-composantes	Objectifs
<b>Composante 1 : Soutien direct aux petits producteurs pour maintenir, diversifier la production agricole et les revenus agricoles et protéger les systèmes alimentaires locaux critiques et les moyens de d'existence</b>	Sous-composante 1.1 : Fourniture directe d'intrants et d'équipements d'urgence aux petits exploitants agricoles	Fournir aux producteurs de maïs et de riz ciblés des kits d'intrants agricoles de qualité afin d'éviter une perte de la saison de culture 2021 et une réduction de la production irriguée et pluviale dans le pays. Fournir également aux organisations de riziculteurs des équipements de préparation du sol et de récolte (motoculteurs et batteuses-vanneuses) et l'encadrement pour leur gestion technique et financière.
	Sous-composante 1.2 : Activités génératrices de revenus et diversification de l'offre alimentaire et nutritionnelle	Appuyer la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) concernant la production, la conservation et la transformation des produits agricoles et alimentaires et renforcer l'existant en apportant une aide ponctuelle en intrants sur le maraichage, l'aviculture traditionnelle améliorée, l'aquaculture et l'élevage de petits ruminants. Elle contribuera à accroître les revenus et à diversifier les sources alimentaires et nutritionnelles pour les ménages ciblés, ainsi que pour les consommateurs ruraux et urbains
<b>Composante 2 : « Reconstruire en mieux » en améliorant l'accès des petits exploitants (i) aux informations sur le marché et (ii) à une ligne de crédit verte pour leur permettre de passer du plan de relance économique d'urgence à des investissements durables axés sur le marché</b>	<b>Sous-composante 2.1 :</b> Maintien et renforcement de l'accès aux marchés et aux opportunités	Permettre aux bénéficiaires ciblés de maintenir et renforcer les liens sur le marché local entre les agriculteurs et les acteurs en aval des filières ciblées en vue d'un meilleur approvisionnement des marchés contrariés par la crise sanitaire COVID-19.
	<b>Sous composante 2.2 :</b> Accès à des services financiers verts abordables	Offrir aux coopératives, aux unions et aux faitières ainsi qu'aux PME la possibilité de construire des projets permettant une adaptation (ex. techniques d'irrigation, approches d'adaptation des écosystèmes, productions locales de biofertilisants) et une mitigation des effets du climat sur les pratiques agricoles, de



Composantes	Sous-composantes	Objectifs
		valorisation et de commercialisation des produits
<b>Composante 3 : Coordination, Suivi-évaluation et Gestion des Savoirs</b>	Sous-composante 3.1 : Coordination et gestion du projet	Assurer la coordination et les frais généraux du projet
	Sous-composante 3.2 : Suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication	Capitaliser sur les expériences du PROPACOM et du PROPACOM Ouest pour le développement et la mise en œuvre d'un système S&E simple avec un mécanisme clair de production, de circulation et d'utilisation des informations

### 3.3. Zone d'intervention et bénéficiaires du projet

18. Le PUA-CI interviendra dans neuf (9) situées principalement dans la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire et à l'ouest du pays. Il s'agit de : région du Tonpki (Man), région du Bafing (Touba), région du Béré (Mankono), région du Worodougou (Séguélé), région du Kabadougou (Odienné), région du Folon (Minignan), région du Gontougou (Bondoukou), région du Bounkani (Bouna) et région du Tchologo (Ferkessédougou). Ces régions figurent parmi les zones les plus touchées par la COVID 19 en Côte d'Ivoire, en plus d'être durement éprouvées par les effets du changement climatique.
19. Ainsi, les critères ci-après ont été utilisés pour la sélection zones d'interventions sont : (i) les zones les plus touchées par l'impact de la pandémie COVID ; (ii) l'incidence de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ; (iii) potentiel de mise à profit / consolidation des acquis / expériences d'autres projets financés par le FIDA. Afin d'éviter le saupoudrage, des synergies d'action et complémentarité seront encouragés avec les actions d'urgence en cours menées par le Gouvernement et d'autres partenaires techniques et financiers.

Tableau 3 : Zone d'intervention du projet

Filières	Ministères : MEF – MEMINADER – MIRAH
Maïs	Tonpki, Tchologo, Worodougou, Kabadougou, Gontougou, Bafing, Béré, Folon, Bounkani
Riz	Tonpki, Worodougou, Kabadougou, Gontougou, Bafing, Béré, Folon, Bounkani
Maraîchage	Tonpki, Worodougou, Kabadougou, Gontougou, Bafing, Béré, Folon, Bounkani
Aviculture	Tonpki, Worodougou, Kabadougou, Gontougou, Bafing, Béré, Folon, Bounkani
Aquaculture	Tonpki, Worodougou, Kabadougou, Gontougou, Bafing, Béré, Folon, Bounkani
Petits Ruminants	Tonpki, Worodougou, Kabadougou, Gontougou, Bafing, Béré, Folon, Bounkani

20. Le PUA-CI touchera 53,600 bénéficiaires directs représentant environ 294,800 personnes. Le groupe de bénéficiaires directs comprendra des petits producteurs particulièrement des femmes et des jeunes. Il s'agira de producteurs négativement

impactés par la crise de la COVID-19, cultivant jusqu'à 2 ha et ayant des problèmes de production/productivité, des sources de revenus instables, des déficits alimentaires saisonniers et des déficits nutritionnels. Les femmes et les jeunes représenteront respectivement au moins 50% et 25% des bénéficiaires.

**Tableau 3 : Nombre de bénéficiaires par activités**

Composantes	Activités	Nombre bénéficiaires non répétés	Nombre bénéficiaires répétés
Protection des systèmes d'approvisionnement locaux critiques et renforcement des moyens de subsistance et de la résilience des petits exploitants agricoles	Appui à la riziculture	6,000	
	Appui à la maïsiculture	1,200	
	Appui à l'aviculture traditionnelle améliorée	1,200	
	Appui à l'élevage de petits ruminants	600	
	Appui à la production aquacole	500	
	Appui à la vaccination des petits ruminants	34,000	
	Appui au maraichage	2,000	
	Diffusion de bonnes pratiques d'intensification et de valorisation durable des productions	800	
Maintien et renforcement de l'accès aux marchés et à de meilleurs services financiers	Appui à la commercialisation des produits animaux et halieutiques	750	1,410
	Appui à la commercialisation des produits vivriers et du maraichage	2000	4,000
	Education et nutrition	3,600	10,000
	Lutte contre la propagation de la COVID-19		10,000
	Mise en place d'une plateforme digitale	10,000	5,000
	Renforcement des OP et PME pour accès finances vertes	550	410
<b>Total</b>		<b>53,600</b>	

#### IV. PRÉSENTATION DU PTBA 2023

COMPOSANTES/SOUS-COMPOSANTES	MONTANT GLOBAL	SOURCE DE FINANCEMENT				
		FIDA	ASAP	ETAT	BENEF	Taux
Composante 1 Soutien direct aux petits producteurs pour maintenir, diversifier la production agricole et les revenus agricoles et protéger les systèmes alimentaires locaux critiques et les moyens de d'existence	4 771 509 000	2 371 209 000	1 949 320 000	-	450 980 000	86%
I. Sous composante 1,1 Production, fourniture et distribution d'urgence de semences et équipements	3 471 509 000	1 271 209 000	1 949 320 000	-	250 980 000	

I. Sous composante 1,2 : Activités génératrices de revenus et diversification de l'offre alimentaire et nutritionnelle	1 300 000 000	1 100 000 000	-	-	200 000 000	
<b>Composante 2 Reconstruire en mieux » en renforçant l'accès aux marchés et à des services financiers abordables</b>	<b>100 707 600</b>	<b>60 707 600</b>	<b>40 000 000</b>	-	-	<b>2%</b>
II. Sous composante 2,1 Maintien et renforcement de l'accès aux marchés et aux opportunités	60 707 600	60 707 600	-	-	-	
II. Sous composante 2,2 Accès à des services financiers verts abordables	40 000 000	-	40 000 000	-	-	
<b>Composante 3 : Coordination, Suivi-évaluation et gestion des savoirs</b>	<b>680 393 500</b>	<b>608 169 500</b>	-	<b>72 224 000</b>	-	<b>12%</b>
III. Sous composante 3.1. Coordination et gestion du projet	514 829 000	443 805 000	-	71 024 000	-	
III. Sous composante 3.2 : Suivi évaluation & gestion des savoirs	165 564 500	164 364 500	-	1 200 000	-	
<b>TOTAL</b>	<b>5 552 610 100</b>	<b>3 040 086 100</b>	<b>1 989 320 000</b>	<b>72 224 000</b>	<b>450 980 000</b>	<b>100%</b>
<b>PROPORTION PAR SOURCE DE FINANCEMENT</b>	<b>100%</b>	<b>55%</b>	<b>36%</b>	<b>1%</b>	<b>8%</b>	

Le PTBA 2023 a obtenu l'ANO du FIDA respectivement le 03 mars 2023. Il comprend 03 Composantes, 06 Sous-composantes, 23 Volets et 81 activités. Le budget total 2023 du PTBA est de **5 552 610 100 FCFA** dont **3 040 186 100 FCFA** pour les financements prêt FIDA, **1 989 320 00 FCFA** pour le financement don ASAP, **72 224 000 FCFA** pour la contrepartie Etat et **450 980 000 FCFA** pour les contributions des bénéficiaires.

Ce budget représente **4 780 609 000 FCFA** pour la composante 1 soit 86% du budget total ; **100 707 600 FCFA** soit 2% pour la composante 2 ; **680 393 500 FCFA** soit 12% pour la composante 3.

## V. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DU PTBA 2023

### 5.1. Exécution physique du PTBA 2023

Composante/Résultat <i>Sous-composante ou produit</i>	Indicateur	Unité	Cumul Réel	Prévu Cible	%
<b>Composante 1/Résultat : Soutien direct aux petits producteurs pour maintenir et diversifier la production agricole et les revenus agricoles et protéger les systèmes alimentaires locaux et les moyens de d'existence</b>					<b>15%</b>
<i>Sous-composante / Produit : Distribution d'intrants et d'équipements</i>					
Acquisition et diffusion de semences améliorées de riz irrigué phase 2022	Quantité de semences distribuées	Tonne	64,4	64,4	100%
Acquisition de kits d'engrais et produits phyto (NPK, Urée, Herbicides) pour écologie irriguée phase 2022	Superficie emblavée	ha	1292	1292	100%
Acquisition et diffusion de semences améliorées de riz irrigué phase 2023	Quantité de semences distribuées	Tonne	117.56	120	98%
Acquisition de kits d'engrais et produits phyto (NPK, Urée, Herbicides) pour écologie irriguée phase 2023	Superficie emblavée	ha	0	0	0%
Acquisition et diffusion de semences améliorées de riz irrigué phase 2	Quantité de semences distribuées	Tonne	0	0	0%
Acquisition de kits d'engrais et produits phyto (NPK, Urée, Herbicides) pour écologie irriguée phase 2	Superficie emblavée	ha	2000	0	0%

Soutenir la production durable de maïs par la mise à disposition des OPA, des semences améliorées	Quantité de semences distribuées	Tonne	100	100	100%
Soutenir la production durable de maïs par la mise à disposition de 160 OPA maïs, des kits d'engrais (NPK, Urée) et herbicides	Superficie emblavée	ha	4000	0	0%
Equiper les OPA de riz de motoculteurs	Nombre de motoculteurs distribués	nombre	0	30	0%
Equiper les OPA de maïs de sémoirs	Nombre de sémoirs distribués	nombre	0	160	0%
Equiper les producteurs en EPI	Nombre d'EPI distribués	nombre	0	480	0%
Equiper les OPA en faucheuses électriques	Nombre de faucheuses électriques distribuées	nombre	0	480	0%
Apporter un appui conseil technique OPA (Bonnes pratiques agricoles adaptés au CC)	Nombre de producteurs relais formés et encadrés	nombre	0	819	0%
Traiter les emballages vides des produits phytosanitaires	Taux de recyclage des emballages	Taux	100%	0%	0%
Mettre à disposition des OPA, des décortiqueuses de riz	Nombre de décortiqueuses distribuées	nombre	0	20	0%
Mettre à disposition des OPA, des bâches de séchage	Nombre de bâches de séchage distribuées	nombre	0	500	0%
Equiper les OPA de batteuse-vanneuse	Nombre de batteuses-vanneuse distribuées	nombre	0	30	0%
Equiper les OPA riz, maïs, des tricycles pour faciliter l'écoulement des produits de l'exploitation	Nombre de tricycles distribués	nombre	0	240	0%
Identifier des sites pour la construction des magasins (solliciter l'expert GR au PADFA pour la mission)	Nombre de sites identifiés	nombre	0	20	0%
Clarifier le foncier des sites	Nombre de sites clarifiés	nombre	0	20	0%
Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des OPA (groupements, associations etc..)	Nombre d'OPA accompagnées	OPA	0	40	0%
Organiser des campagnes de vaccination de petits ruminants	Nombre de bêtes vaccinées	Petits ruminants	0	250 000	0%
Renforcer les capacités des OPA dans la lutte contre le COVID à travers des kits de protection (gel de désinfectant et paquets de masques) aux OPA	Nombre de kits de protection distribués et de personnes sensibilisés	Kits	0	2000	0%

Renforcer les capacités de la DPSP (Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes)	Nombre de véhicules, matériels informatiques et sessions de formation	nombre	0	5	0%
Renforcer les capacités de la DSV (Direction des services vétérinaires)	Nombre de matériels informatiques et sessions de formation	nombre	0	4	0%
Participer aux missions de suivi-évaluation (PANAFCI)	Nombre de missions	missions	6	1	17%
<b>Sous composante 1,2 : Activités génératrices de revenus et diversification de l'offre alimentaire et nutritionnelle</b>					
Faciliter l'accès des promoteurs d'AGRs au financement de leur AGR à travers la contractualisation avec une institution financière.	Nombre d'AGRs financées	nombre	0	100	0%
Identifier et contracter des consultants/bureaux d'études/incubateurs privés pour l'élaboration des plans d'affaires des AGRs, formation à l'entrepreneuriat et gestion financière ainsi que les formations techniques sur les AGRs	Nombre d'AGRs encadrées	nombre	0	100	0%
<b>Composante 2 Reconstruire en mieux » en renforçant l'accès aux marchés et à des services financiers abordables</b>					<b>0%</b>
<b>Sous composante 2,1: Maintien et renforcement de l'accès aux marchés et aux opportunités</b>					
Renforcer la plateforme digitale de l'OCPV pour la commercialisation des produits agricoles et l'information climatique	Nombre de plateforme digitale renforcées pour la commercialisation des produits agricoles et l'information climatique	Plateforme digitale	0	1	0%
Les relations d'affaires sont nouées entre les OPA et les commerçants / transformateurs	Nombre de participants par atelier	ateliers	0	2	0%
Signer un contrat avec la plateforme digitale Wi-Agri pour Renforcer à travers une plateforme digitale l'autonomisation des femmes dans l'éducation financière dans le cadre de la mise en œuvre d'un pilote avec l'entreprise WI-Agri	Nombre de femmes intégrées à la plateforme Wi-Agri et formées	Plateforme digitale	0	5000	0%
Organiser la participation des promoteurs d'AGR et les OPA riz, maïs au SARA	Nombre de producteurs participants	producteurs	0	10	0%
<b>Sous composante 2,2 Accès à des services financiers verts abordables</b>					
Accompagner les sociétés coopératives et les PME à formuler les plans d'affaire bancables comprenant des actions résilientes au changement climatique et à faible émission des GES	Nombre d'OP et de PME accompagnées	OP & PME	0	40	0%
<b>Composante 3/Résultat : Coordination Suivi-évaluation et Gestion des Savoirs</b>					<b>63%</b>
<b>Sous-composante 1 / Produit : Coordination et gestion du projet</b>					

Payer les salaires du personnel de l'UCP	Nombre de mensualités		08	12	67%
Payer les primes de transport du personnel	Nombre de mensualités		08	12	67%
Prendre en charge l'Assurance maladie individuel & accident	Nombre d'agent couvert par l'assurance		10	10	100%
Payer les cotisations sociales du personnel à la CNPS	Nombre d'agent déclarés à la CNPS		10	10	100%
Payer des indemnités de fonction du Contrôleur financier, de l'Agent comptable et de leurs collaborateurs	Nombre de mensualité		08	12	67%
Assurer la sécurité des locaux du PUACI	Contrat avec une société de gardiennage		03	03	100%
Assurer l'entretien des locaux	Contrat avec une société d'entretien		03	01	33%
Appuyer le comité de sélection mis en place par le MEF pour le recrutement du personnel complémentaire du PUA-CI	Nombre de personne recrutées		05	05	100%
Prendre en charge les travaux de réhabilitation du siège et des antennes du PUACI	Nombre de locaux réhabilités		03	01	33%
Assurer le paiement du Loyer du siège de l'UCP	Nombre de mensualité		08	12	67%
Prendre en charge l'électricité et eau dans les locaux du PUA-CI	Taux de paiement des Facture d'eau et l'électricité payées		100%	100%	100%
Doter le personnel de crédits de communication	Nombre de bénéficiaires des crédits de communication		4	4	100%
Fournir la connexion internet aux bureaux de l'UCP	Nombre de mensualités pour l'internet bureau		12	08	67%
Equiper l'UCP de mobiliers de bureaux	Nombre de personnels équipés en mobiliers de bureau		16	16	100%
Doter l'UCP de fournitures de bureau	Taux de couverture des besoins en fourniture de bureau		100%	100%	100%
Acquérir, installer les équipements informatiques et serveur dans les bureaux de l'UCP	Nombre d'équipements acquis et installés		16	16	100%
Doter les ordinateurs de l'UCP, de kits de logiciels, Windows, antivirus, etc.	Nombre de kits de logiciel		16	16	100%
Doter l'UCP de consommables informatiques	Taux de couverture des besoins en consommables informatiques		100%	100%	100%
Acquérir des Véhicules pour le projet	Nombre de véhicules acquis		0	05	0%
Assurer la pose des Macarons des véhicules du PUA-CI	Nombre de véhicules brandés de l'identité visuelle du projet		5	00	0%
Acquérir du carburant pour les missions du PUA-CI	Dotation en carburant		100%	100%	100%
Doter les agents payeurs et contrôleurs de l'Etat d'une indemnité de carburant	Nombre de bénéficiaires (Agent comptable, du Contrôleur financier et leurs staffs)		02	02	100%
Prendre en charge l'Assurance tous risques (véhicule)	Nombre de véhicules du projet assurés		0	04	0%

Assurer l'Entretien et le contrôle technique des véhicules	Nombre de véhicules		0	04	0%
Prendre en charge l'Assurance multirisque professionnel	Nombre de bénéficiaires		0	13	0%
Publier les appels d'offres	Nombre d'appel d'offre		14	14	100%
Assurer le paiement des Frais bancaires des opérations du projet	Taux de couverture des frais bancaires		100%	100%	100%
Mise en place du logiciel TOMPRO	Logiciel installé	Logiciel	1	1	100%
Boîte Postale	Boîte postale acquise	Boîte postale	1	1	100%
<b>Sous composante 3.2 : Suivi évaluation &amp; gestion des savoirs</b>					
Organiser 2 Comités d'Orientation et de Pilotage (COP) à ABIDJAN	Nombre de sessions de COP		02	02	100%
Organiser quatre (4) Comité d'Appui et de Suivi Technique (CAST) au niveau de l'antenne de MAN	Nombre de session de CAST		04	02	50%
Organiser quatre (4) Comité d'Appui et de Suivi Technique (CAST) au niveau de l'antenne de Bondoukou	Nombre de participation du Coordonnateur et du RSEGS		04	02	50%
Participer aux 4 CAST, Man et Bondoukou (2 personnes : Coordonnateur et RSEGS)	Nombre de participation du CAST		04	02	50%
Effectuer des missions par les responsables Techniques sectoriels	Nombre de missions effectuées par les responsables sectoriels		06	02	33%
Mettre en place un Système informatisé de gestion et de suivi évaluation des activités (Application de SE)	Système informatisé fonctionnel		0	01	0%
Réaliser l'étude de référence du PUA-CI (INS)	Nombre d'études de référence		0	01	0%
Organiser une réunion de revue du manuel de procédures Administratives comptables et financières du projet par les parties intéressées	Nombre de réunion organisées		01	01	100%
Renforcer le système suivi évaluation du PUA-CI	Nombre de consultant recruté		01	0	0%
Assurer l'Audit financier du PUA-CI (Prêt et dons)	Nombre d'audit réalisé		01	0	0%
Participer à l'organisation des missions d'appui du FIDA à travers un soutien logistique	Appui logistique		100%	100%	100%
Participer à l'organisation de la mission de revue du COSOP du FIDA à travers un soutien logistique	Appui logistique		100%	100%	100%
Participer à l'organisation de la mission de supervision du PUA-CI à travers un soutien logistique	Appui logistique		100%	100%	100%
Autres missions (missions conjointes MEF-personnel-FIDA ..)	Appui logistique		100%	100%	100%
Procéder au lancement	Atelier organisé		100%	100%	100%

Elaborer la stratégie de communication du PUA-CI	Stratégie élaborée		01	0	0%
Mettre en œuvre la stratégie de communication (confection de logo, des supports, actions de communication, rapportage etc..)	Stratégie déployées		0%	0%	100%
Réaliser des missions de gestion du SSE (collecte et saisie des données : missions bimensuelles)	Nombre de missions réalisées		06	02	33%
Assurer la participation du staff aux ateliers et autres évènements (séminaires nationaux et internationaux)	Prise en charge des participants		100%	100%	100%
Organiser un Team Building pour le renforcement de l'esprit d'équipe au sein du PUA-CI	Team Building organisé		01	01	100%
Exécuter le plan de formation annuel du personnel	Nombre de session de formation				
Portée	Nombre de bénéficiaire touchés par rapport au nombre de bénéficiaires escomptés		16657	53 600	31%
<b>Taux d'exécution du PTBA</b>					
					<b>27,25%</b>

En considérant uniquement les activités effectivement achevées, le PTBA affiche un taux d'achèvement de **27.25%**. Par composante, ce taux est de **15%** pour la composante 1, **0%** pour la composante 2 et **63%** pour la composante 3. En prenant compte les activités de processus c'est-à-dire les différentes étapes à franchir dans la réalisation des activités, le niveau d'avancement du PTBA 2023 est de **52,1%**. Par ailleurs, en analysant de plus près les processus de passation de marchés, l'on observe un fait majeur qui présente de bonnes perspectives en matière de taux d'exécution du PTBA. En effet, pour plusieurs activités dans le tableau, le processus d'exécution est très (**60%** et plus). Ce qui voudrait dire dans les mois à venir, c'est-à-dire en fin d'année, le taux d'achèvement des activités pourrait passer de **27.5%** à plus de **75%**, avec en prime, l'achèvement des activités majeures (acquisition des semences, engrais, produits phytos, matériels et équipements).

## 5.2. Exécution du plan de passation de marchés 2023

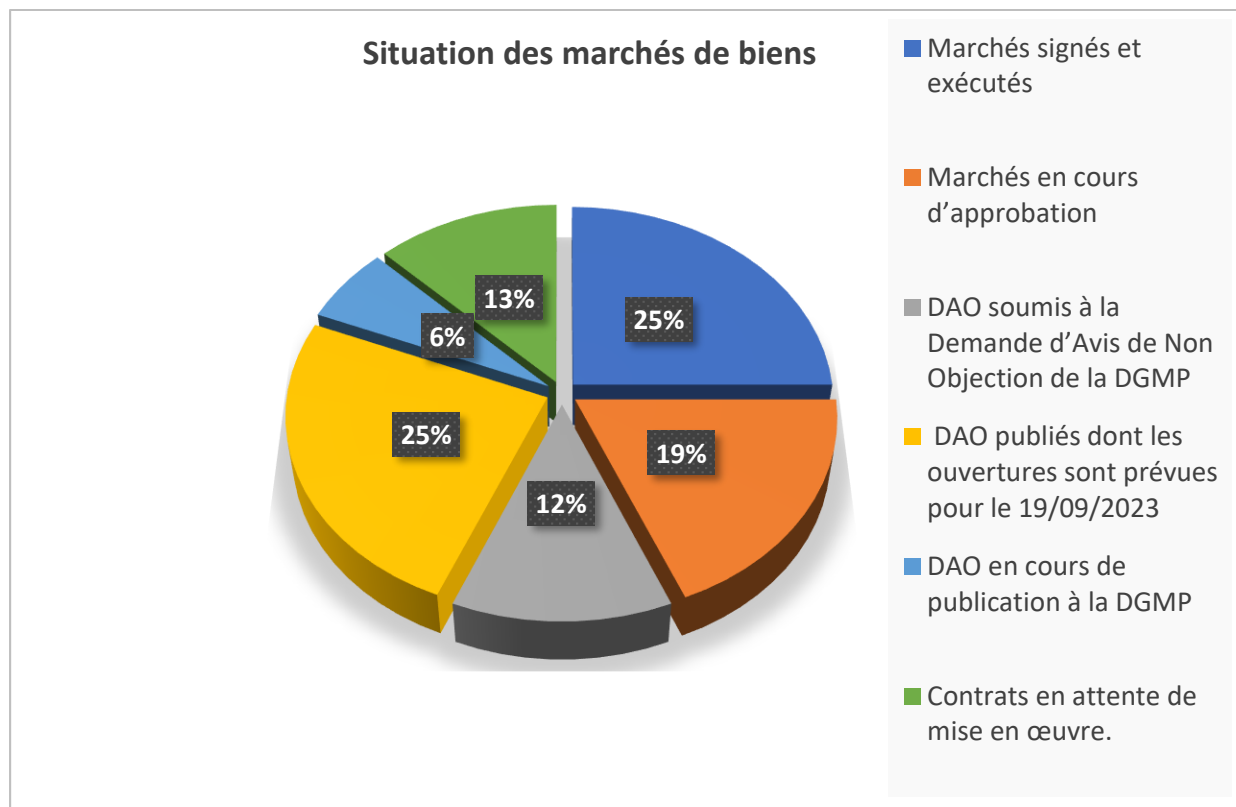
Le Plan de Passation de Marchés 2023 du PUA-CI présente un total de 41 marchés pour un coût global de **4 915 085 000 FCFA** représentant **83%** du montant global du PTBA 2023. Il est réparti comme suit : 16 marchés de Biens pour un montant de **3 107 500 000 Fcfa**, 01 marché de Travaux pour un montant de **20 000 000 Fcfa**, 11 marchés des Services de Conseil pour un montant de **731 000 000 Fcfa** et 13 marchés de Services Autre que de Conseil pour un montant de **1 056 585 000 Fcfa**.

La situation au niveau des différentes catégories marchés se présentent comme suit :

### 5.2.1- Etat d'avancement des marchés de Biens : (16)

- 04 marchés signés et exécutés ;
- 03 marchés en cours d'approbation ;
- 02 DAO dont les décisions d'attributions sont soumises à l'Avis de Non Objection de la DGMP ;
- 05 DAO publiés dont les ouvertures sont prévues pour le 19/09/2023 et 03/10/2023 ;
- 02 contrats en attente de mise en œuvre.

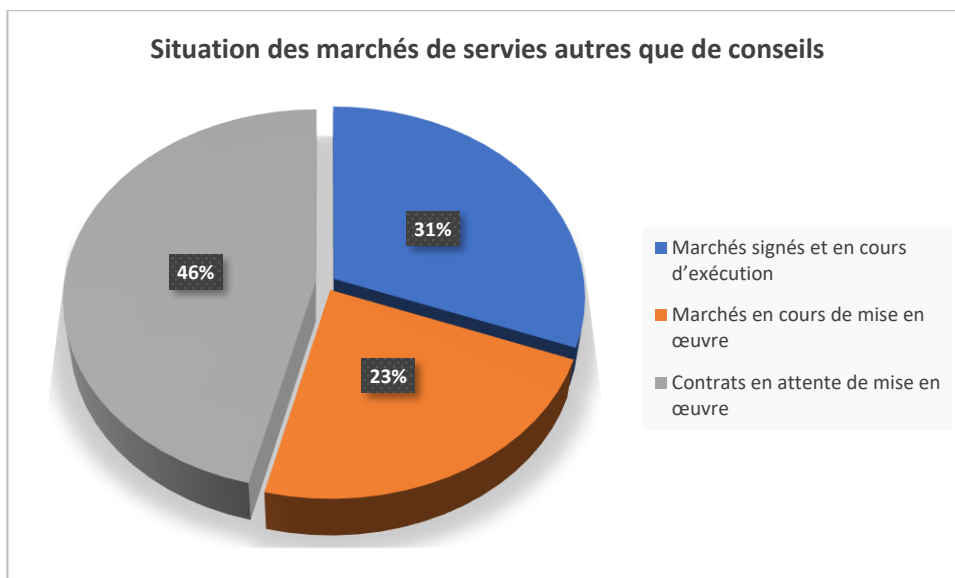




Avec un montant de **3 107 500 000 Fcfa**, les marchés de biens représentent la majorité des marchés du PPM 2023. Ils concernent l'acquisition des céréales, des intrants, des matériels et des équipements. Au niveau de la mise en œuvre de cette catégorie, il est important de souligner que tous les marchés du PPM 2023 sont engagés au moins dans le processus de passation. En plus, l'on observe que le quart-(25%) de ces marchés est déjà exécuté et 33% d'entre eux connaîtront dans les jours à venir un début d'exécution. Par ailleurs, les marchés en cours de finalisation (DAO dont les décisions d'attributions sont en attente de l'ANO de la DGMP, et DAO dont les ouvertures sont prévues pour les 19 septembre et 3 octobre présentent de réels espoirs pour leur exécution en fin d'année 2023.

**5.2.2- Etat d'avancement des marchés de services autres que de Conseil : (13)**

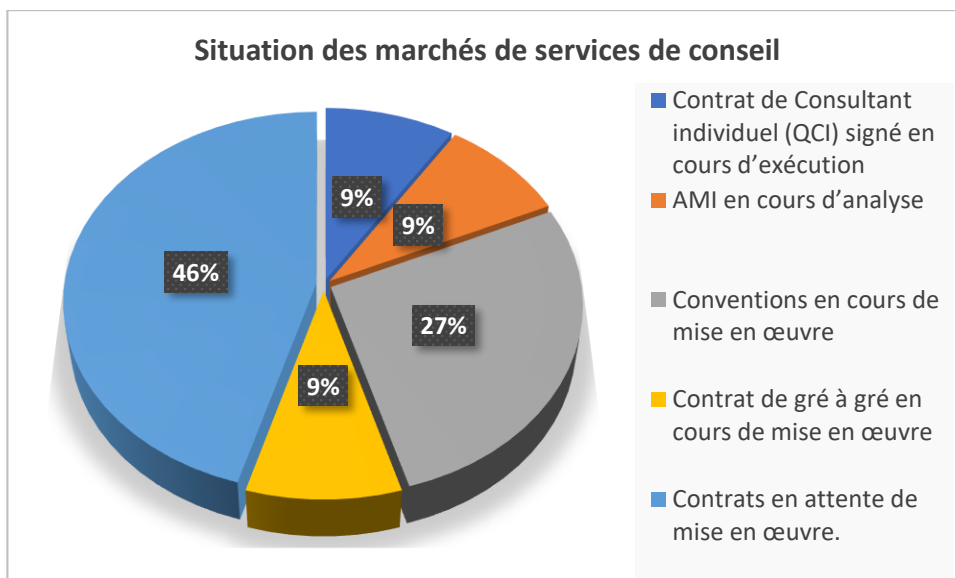
- 04 marchés signés et en cours d'exécution ;
- 03 marchés en cours de mise en œuvre ;
- 06 contrats en attente de mise en œuvre.



Doté d'un montant de **1 056 585 000 Fcfa**, les marchés de services autres que de conseils viennent en deuxième position après ceux des biens. Cette catégorie de marchés est relative aux activités de service qui ne sont pas des prestations intellectuelles. Il s'agit des assurances (multirisques professionnelles et tout risques véhicules), de la fourniture de carburant, service de gardiennage, service d'entretien des bureaux, vaccination des petits ruminants, etc. Leur situation à la date d'état, révèle que 31% sont en cours d'exécution, 23% sont en cours de finalisation et 46% sont au point de démarrage. En ce qui concerne l'assurance véhicule, les cotations sont actuellement en cours de collecte et le marché sera attribué quelques jours après l'acquisition des véhicules. Parlant de l'assurance multirisques professionnelles, les cotations sont en cours d'analyse et le meilleur sera retenue dans les jours à venir. Concernant la vaccination des petits ruminants, le DAO est monté et sera transmis à l'ANO de la DGMP avant la fin d'août. Tout ce qui précède suscite de réels espoirs quant au taux d'exécution des marchés de cette catégorie d'ici octobre 2023.

### 5.2.3- Etat d'avancement des marchés des services de Conseil : (11)

- 01 contrat de Consultant individuel (QCI) signé en cours d'exécution ;
- 01 AMI en cours d'analyse ;
- 03 conventions en cours de mise en œuvre ;
- 01 contrat de gré à gré en cours de mise en œuvre ;
- 05 contrats en attente de mise en œuvre.



Avec un montant de **731 000 000 Fcfa**, les marchés de services viennent en troisième position après les marchés de services autres que de conseil. Ces marchés concernent essentiellement les prestations intellectuelles (consultation individuelle, service de cabinet, et autres). Contrairement aux marchés de biens, les marchés de services semblent relativement lents du fait de la complexité de leurs procédures. A ce jour, seul 9% de cette catégorie de marchés est en cours d'exécution. Cependant, les conventions, contrats gré à gré et AMI (45%) en cours de finalisation présentent de réels espoirs pour atteindre de bonnes performances au niveau de cette catégorie.

#### 5.2.4- Etat d'avancement des marchés de Travaux : (01)

Occupant la dernière position en termes de montant global dd marché, cette catégorie regorge qu'un seul marché. Ce marché au cout de **20 000 000 Fcfa** concerne l'aménagement des bureaux du projet (siège et antennes). Il est totalement exécuté et le restant de la facture à payer est de l'ordre de 4 000 000 FCFA.

#### 5.2.5- Synthèse et perspectives des marchés

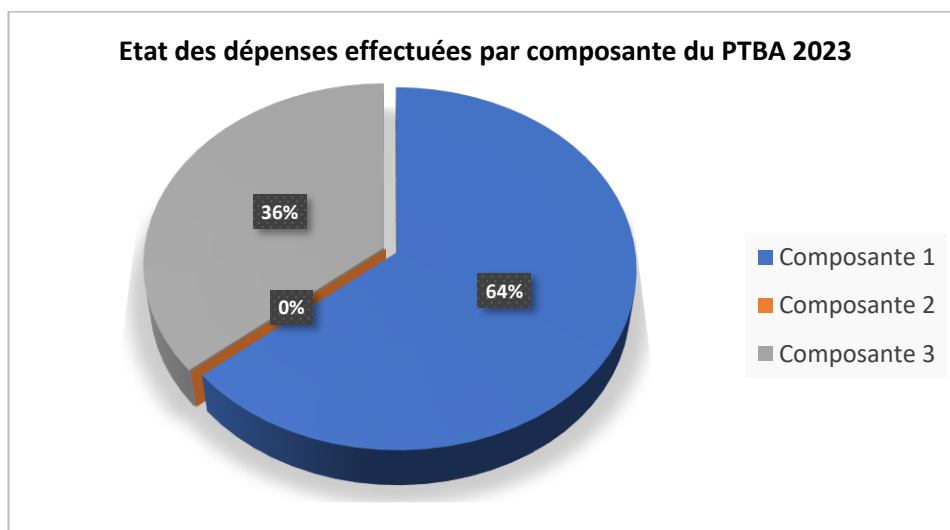
A la date d'aujourd'hui, le coût total des marchés signés, exécutés ou en cours d'exécution s'élève à **455 669 107 Fcfa** équivalent à **10,2%** du montant global du PPM 2023. Bien que ce taux soit faible, l'état d'avancement des processus de passation des marchés présenté ci-dessus suscite de réels espoirs quant à l'amélioration significative de ce taux d'ici fin novembre 2023. Ainsi, les projections d'exécution du PPM sont présentées dans le tableau ci-après.

A terme l'ensemble des marchés mis en œuvre coûtera environ la somme de **4 469 180 000 Fcfa** pour un total de 28 marchés sur 41.

### 5.3. Exécution financière du PTBA 2023

Le Plan de Travail et Budget Annuel PTBA de l'année 2023 se chiffre à **5 552 610 100 Fcfa** répartis en trois composantes : **4 780 609 000 Fcfa** pour la composante 1 soit **87%** du budget total ; **100 707 600 Fcfa** soit **2%** pour la composante 2 ; **680 393 500 Fcfa** soit **11%** pour la composante 3.

### 5.3.1- Etat d'avancement du PTBA 2023 par composantes



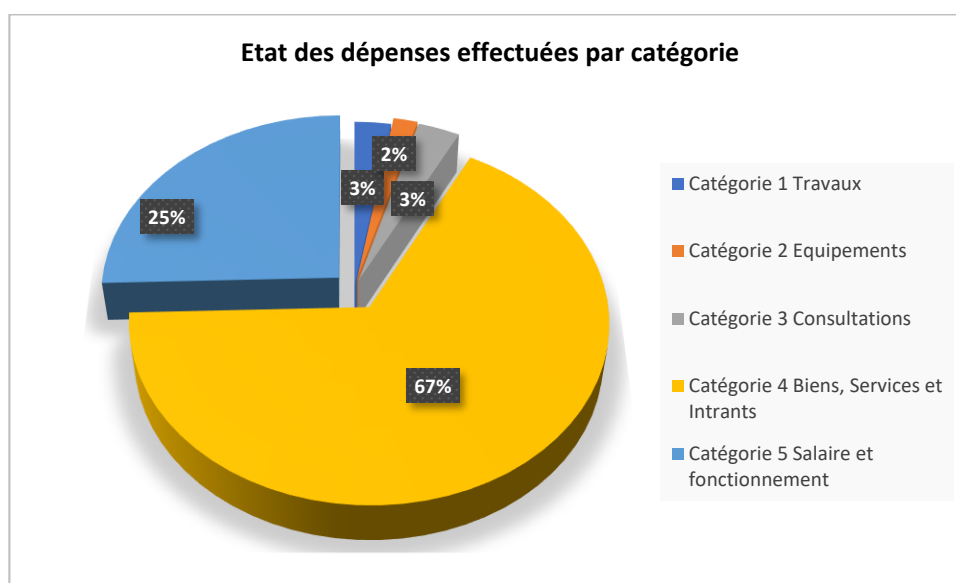
Au titre de la composante 1, des engagements d'un montant total de **380 263 690 Fcfa** ont été payés. Ces engagements sont composés de l'achat et la distribution des intrants et les semences dans le cadre du RPSF. L'achat et l'acheminement des intrants ont coûté **328 743 690 Fcfa**. L'opération d'achat et de distribution des semences, quant à elle a coûté **51 520 000 Fcfa**.

Aucune dépense n'a été engagée sur la composante 2. A cette même date, la composante 3 enregistre des dépenses pour un total de **214 973 163 Fcfa**. Ce montant est constitué des salaires, des indemnités et des frais de mission des agents de l'UCP et des fonctionnaires mis à disposition du projet.

	MONTANT	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
Composante 1	4 771 509 000	380 263 690	7.97 %
Composante 2	100 707 600		0 %
Composante 3	680 393 500	214 973 163	31.60 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 552 610 100</b>	<b>595 236 853</b>	<b>10.71 %</b>

### 5.3.2- Etat d'avancement PTBA 2023 par catégorie de dépenses

	MONTANT	TAUX	EXECUTION(FCFA)	TAUX D'EXECUTION
Catégorie 1 : Travaux	20 000 000	0,34%	15 999 955	80 %
Catégorie 2 : Equipements	1 205 020 000	20,32%	10 626 501	0.88 %
Catégorie 3 : Consultations	2 007 766 800	33,85%	18 510 890	0.92 %
Catégorie 4 Biens, Services et Intrants	1 906 005 000	38,51%	398 466 763	20.90 %
Catégorie 5 Salaire et fonctionnement	413 818 300	6,98%	151 632 744	36.64 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 552 610 100</b>		<b>595 236 853</b>	<b>10.71 %</b>



Les dépenses du projet ont été regroupées en cinq (5) catégories allant des travaux aux salaires et fonctionnement.

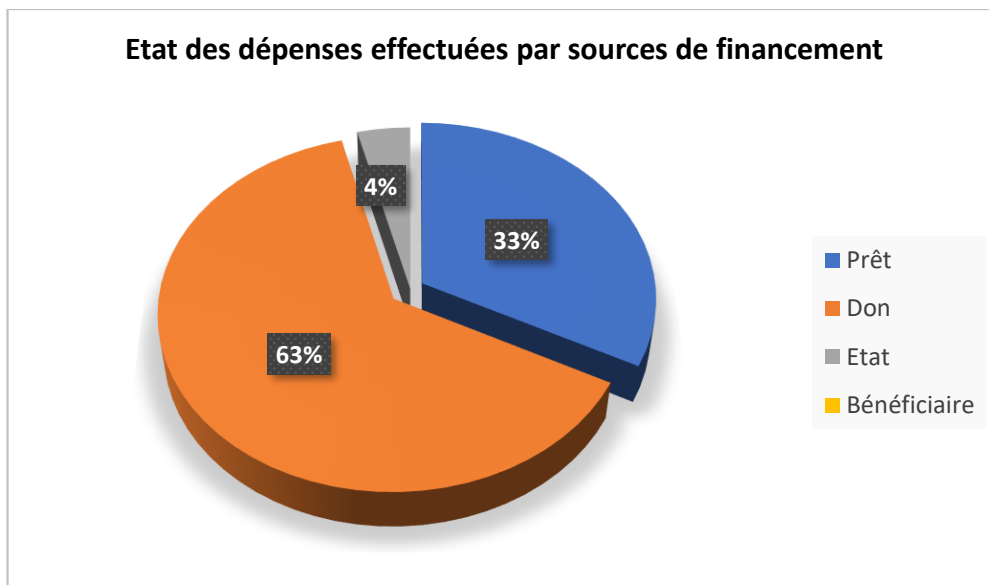
Au titre des travaux, des aménagements ont été effectués pour environ **15.999.955 Fcfa**. En ce qui concerne la catégorie 2, catégorie dédiée aux équipements, un montant de **10 626 501 Fcfa** a été payé au fournisseur du logiciel comptable et financier TOM2PRO.

La catégorie 4, biens services et intrants est relative aux dépenses engagées pour l'acquisition, l'acheminement et la distribution des engrais et des semences. Le montant exécuté pour cette catégorie est de **398 466 763 Fcfa**.

Le montant de **151 632 744 Fcfa** inscrit dans la catégorie 5 (salaire et fonctionnement) est la somme des salaires et indemnités versés aux agents privés et aux fonctionnaires dédiés au projet.

### 5.3.3- Etat d'avancement du PTBA 2023 par source de financement

	MONTANT(FCFA)	TAUX	EXECUTION(FCFA)	TAUX D'EXECUTION
Prêt	3 040 086 100	51%	193 785 135	6.37 %
Don	1 989 320 000	40%	377 957 396	19.00 %
Etat	72 224 000	1%	23 494 322	32.52 %
Bénéficiaire	450 980 000	8%		0 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 552 510 100</b>		<b>585 236 853</b>	<b>10.71 %</b>



Du point de vue de l'exécution financière par source de financement, le niveau d'exécution est de **585 236 853 Fcfa** soit **10,71%** du montant global du PTBA 2023. Cette exécution financière est répartie comme suit : Prêt **193 785 135 Fcfa**, soit **6,37%** ; Don **377 957 396 Fcfa** soit **19,00%** ; Etat **23 494 322 Fcfa** soit **32,52%**. Il ressort de ces données que le Don représente la source de financement ayant connu le plus de décaissement suivi du Prêt par rapport au montant global décaissé.

#### 5.3.4- Synthèse et perspectives des dépenses

Après analyse du PTBA et des décaissements réalisés à ce jour, il ressort que le taux de décaissement (**10.71%**) est pour l'instant très faible. Cela s'explique par le fait que la majorité des principaux marchés ne sont pas encore au stade d'exécution. Par contre, l'état d'avancement de cette catégorie de marchés, surtout les marchés de biens, donne d'espérer sur des décaissements dans les mois à venir. Ainsi, jusqu'à la fin du mois de novembre 2023, le taux de décaissement pourrait dépasser **70%** du budget global du PTBA 2023.

## VI. EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET

### 6.1. Sensibilisation

La question du genre est une priorité pour le PUA-CI depuis sa conception jusqu'à son déploiement. L'objectif visé en ce sens est de parvenir à la parité homme – femme (50/50) parmi les bénéficiaires. Pour y parvenir, l'UCP s'est vue obligé de développer et de déployer une approche en la matière. Cette stratégie consiste à identifier parmi les filières accompagnées par le PUA-CI, celles qui fortement pratiquées par les femmes et celles qui le sont moins. Ensuite, il s'est agi comprendre les raisons pour lesquelles les femmes pratiquent moins certaines filières afin d'apprécier la possibilité de les y insérer. Enfin, sur la base de cette analyse, un plan d'actions visant à accroître la participation des femmes au projet pour atteindre l'objectif de départ a été mis en place et les critères de ciblage ont été élaborés en

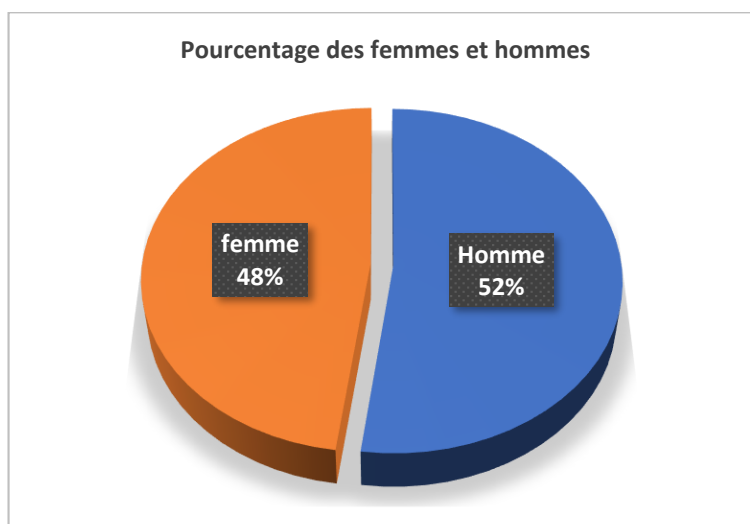
fonction. Toute cette stratégie a permis plus ou moins une bonne représentativité des femmes parmi les bénéficiaires retenus cette année.

### 6.1.1. Évaluation de la sensibilité au genre

Si les femmes ont été faiblement représentées l'année dernière (environ 22%), leur présence semble remarquable cette année parmi les bénéficiaires. En effet, sur 15 520 exploitants sélectionnés pour les filières riz (8360) et maïs, (7160) au sein de 473 organisations professionnelles agricoles (OPA), 7 426 sont des femmes soit 48%. Par filière, cette représentation des femmes se présente comme suit : 51% dans la filière maïs et 45% dans la filière riz.

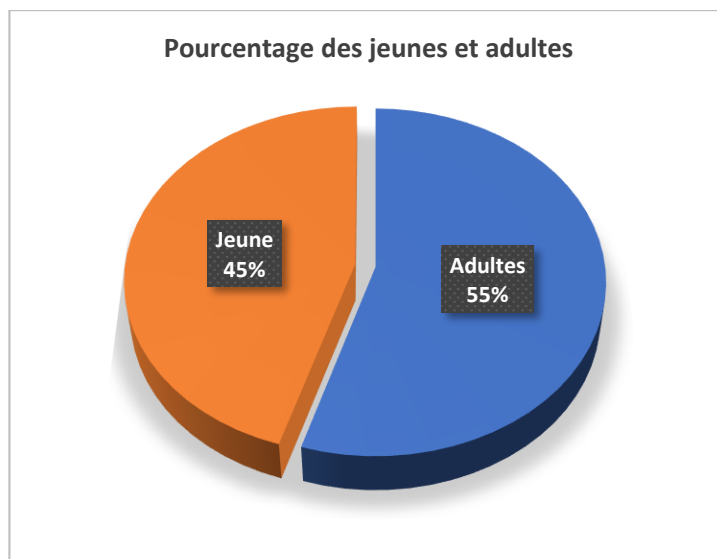
Au niveau des AGRs, 129 groupements et associations ont été sélectionnés, regroupant 3926 bénéficiaires dont 1534 bénéficiaires pour l'aviculture traditionnelle, 227 bénéficiaires pour la pisciculture et 285 bénéficiaires pour le maraîcher. Au nombre des 3926 bénéficiaires figure 1 888 femmes soit 48% et 2 038 hommes, soit 52%.

Au total, 19 446 ont été retenus pour bénéficier des appuis du projet cette année. Bien que n'ayant pas atteint l'objectif de 50% de femmes, ce taux de 48% est très encourageant par rapport à celui de l'année dernière.



### 6.1.2. Évaluation de la sensibilité des jeunes

Concernant les jeunes, ils sont fortement représentés parmi les bénéficiaires sélectionnés cette année. Ils sont 6 984 sur 15 520 bénéficiaires soit **45%** dans les filières céréalières et 1 688 sur 3926 bénéficiaires dans le financement des AGRs. Globalement, le nombre de jeunes sélectionnés pour 2023 est de 8 672 sur un total de 19 446 bénéficiaires soit 45%.



## 6.2. Performance par rapport aux objectifs du cadre logique

Il est nécessaire de rappeler que les activités techniques réalisées en 2022 et prévues en 2023 portent sur la distribution des semences, engrais, produits phytosanitaires et équipement, le financement des AGRs. Ces activités auront nulle doute des retombés sur les populations bénéficiaires conformément aux résultats attendus dans le cadre logique.

En ce qui concerne le **Résultat 1 « Les bénéficiaires cibles maintiennent leur production dans les chaînes de valeur alimentaires critiques, contribuant de manière significative à l'apport nutritionnel des ménages et reconstituent le stock de semences qu'ils ont perdu pendant la crise »**, le projet a permis à 1137 bénéficiaires de maintenir leur production dans les chaînes de valeur et une reconstitution de stocks de semences de riz irrigué d'une valeur de plus de 500 tonnes<sup>1</sup>. Cette année, le projet soutiendra directement 15 520 producteurs en leur distribuant comme l'année dernière, des semences améliorées à haut rendement et résilientes au changement climatique. Ces semences obéissent aux critères suivants : (i) des variétés climato-résistantes qui se prêtent bien aux écologies de basfonds avec un niveau d'aménagement sommaire ayant une faible maîtrise de l'irrigation ; (ii) des variétés à fort potentiel de rendement qui oscillent entre 4 et 5 tonnes en milieux paysans ; (iii) des variétés sélectionnées avec les caractéristiques améliorées (propriétés organoleptiques appréciées par les consommateurs) ; (iv) des variétés de luxe et de grande consommation (goût parfumé, longs grains adaptés aux exigences du marché) ; (v) des variétés faciles à usiner ; (vi) des variétés à cycles courts (90 à 110 jours) ; (vii) des variétés résistantes aux maladies endémiques du riz comme la panachure jaune, la verse, la Pyriculariose, etc. La stratégie de retrait du projet dont l'un des axes majeurs est la reconstitution des semences, permettra aux bénéficiaires de mettre de côté une partie de leurs récoltes pour continuer la production à près le retrait de l'assistance. La qualité des céréales (goût appétissant) qui seront produits par les exploitants agricoles contribuera significativement à l'apport nutritionnel des ménages des zones de couverture du projet en premier et de ceux des zones environnantes.

Concernant le **Résultat 2 « Les femmes et les jeunes les plus touchés par la COVID-19 diversifient leur production et renforcent leur résilience aux chocs futurs en adoptant des**

---

<sup>1</sup> Aide-Mémoire Mission d'Appui mars 2023



***cultures à cycle court, des pratiques et des techniques de production climato-résilientes, génèrent des revenus et reconstituent leurs fonds propres*** » il est important de rappeler que les semences R1 de riz et de maïs sont des variétés à haut rendement et climato-résilientes. En outre, le financement des activités génératrices de revenus contribuera à la diversification des sources de revenus des 15 520 exploitants, les renforçant ainsi leur résilience face aux chocs endogènes ou exogènes.

Concernant le **Résultat 3 « Les petits exploitants ciblés nouent des partenariats commerciaux avec les acheteurs et vendent mieux grâce à un accès facile aux informations sur le marché »** le projet envisage établir dans le cadre du PUA-CI des connexions entre les OPA bénéficiaires et des organisations professionnelles ou des individus exerçant dans la commercialisation des produits à travers le renforcement des plateformes digitales de l'OCPV et de Wi-Agri. Le résultat visé par derrière est de faciliter l'accès au marché des surplus des récoltes. Par ailleurs, avant la mise en œuvre de cette action, le PUA-CI a déjà encouragé certaines rencontres entre l'entreprise CIDT transformatrice et commerçante du riz blanchi et l'Union des Sociétés Coopératives de Riz section Nord-Ouest (USCORNO).

L'atteinte des résultats ci-dessus évoqués conduira au résultat de développement du projet en augmentant la production, en permettant la diversité de l'offre alimentaire, et en améliorant les ventes et par ricochet les revenus.

### **6.3. Innovation**

Dans le cadre des appuis du projet, l'accent a été mis sur les semences améliorées à Cycle court pour tenir compte des contraintes climatiques actuelles (le raccourcissement des saisons, pluviométries). Les variétés de riz proposées sont : (i) des variétés climato-résistantes qui se prêtent bien aux écologies de basfonds avec un niveau d'aménagement sommaire ayant une faible maîtrise de l'irrigation ; (ii) des variétés à fort potentiel de rendement qui oscillent entre 4 et 5 tonnes en milieux paysans ; (iii) des variétés sélectionnées avec les caractéristiques améliorées (propriétés organoleptiques appréciées par les consommateurs) ; (iv) des variétés de luxe et de grande consommation (goût parfumé, longs grains adaptés aux exigences du marché) ; (v) des variétés faciles à usiner ; (vi) des variétés à cycles courts (90 à 110 jours) ; (vii) des variétés résistantes aux maladies endémiques du riz comme la panachure jaune, la verse, la Pyriculariose, etc. Les formations sur les bonnes pratiques seront exécutées par les fournisseurs de semences et d'intrants capable de délivrer des formations sur l'emploi raisonné des intrants, notamment des herbicides afin d'atténuer l'impact négatif des produits chimiques. Ces formations mettront un accent particulier sur la préservation de l'environnement et sur les risques du changement climatique.

### **6.4. Partenariats**

Pour bénéficier des expériences de d'autres acteurs, le PUA-CI envisage des partenariats avec plusieurs structures publiques comme privé et des organismes internationaux. Au nombre de ces structures on a : le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA) avec qui le PUA-CI échange des informations et de la documentation, l'Agence de Développement de la Riziculture (ADERIZ) qui apporte déjà des conseils avisés à l'UCP sur son intervention dans la filière riz, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) qui assurera appui technique et le conseil agricole, l'Office de la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) qui mettra à disposition du projet, sa plateforme digitale de

commercialisation, l'Union Nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit de Côte d'Ivoire (UNACOOPEC) qui se chargera de gérer les fonds destinés au financement des promoteurs d'AGRs, l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) qui a réalisé des infrastructures agricoles dans certaines régions de couverture du projet (Boukani et Gontougo) qu'elle souhaite que le projet utilise pour le bonheur des populations à qui étaient destinées ces infrastructures, etc. Chacune d'elles est sollicitée par le PUA-CI pour des actions ciblées.

## VII. ÉVALUATION RAPIDE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Au terme de la période de récolte, c'est-à-dire en janvier 2023, une évaluation rapide de la satisfaction des bénéficiaires de l'année dernière a été réalisée à travers des échanges téléphoniques. Cette évaluation a permis de noter que seulement trois OPA sur les 45 ont déclaré n'avoir pas été satisfaites du fait de la faiblesse de leur rendement (variant entre 1,5 tonnes et 2 tonnes) en raison de l'arrivée tardive des semences. Sur recommandation de la mission d'appui du FIDA de mars 2023, ces OPA ont été réintégrées dans les listes des bénéficiaires de cette année. Par ailleurs, une étude évaluative sur le niveau de satisfaction des bénéficiaires est prévue en mars 2024.

## VIII. LEÇONS APPRISSES ET CONNAISSANCES GÉNÉRÉES

Le PUA-CI est dans un processus de mise en place d'une stratégie de gestion des savoirs et communication. Toutefois, avant l'élaboration de cette stratégie, le projet s'est évertué à documenter les différents savoirs qu'il a capitalisés ou générés depuis son déploiement. Pour ce faire, l'UCP s'est appuyé sur l'approche basée sur le retour d'expérience pour identifier ces savoirs. Ensuite, ces savoirs identifiés ont fait l'objet d'analyse afin de les adapter au système de fonctionnement du PUA-CI. Enfin, ces savoirs ont permis au PUA-CI d'améliorer sa stratégie de déploiement sur certaines thématiques que sont :

- Ciblage des bénéficiaires,
- Stratégie de reconstitution des stocks d'intrants (semences et produits phytosanitaires) pour la continuité des activités des bénéficiaires après le départ du projet,
- Mobilisation de la contribution des bénéficiaires pour l'acquisition des matériels et équipements,
- Formation des bénéficiaires à l'utilisation des semences et l'application engrais et herbicides,
- Sensibilisation de masse des groupes cibles par les radios locales,
- Producteurs relais.

## IX. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET RECOMMANDATIONS

### 9.1. Difficultés rencontrées

Plusieurs difficultés ou contraintes d'ordre administratif et technique ont émaillé la mise en œuvre des activités du PTBA 2023 durant le premier semestre, au nombre desquelles les plus pertinentes sont :

#### 9.1.1. Au plan administratif

- Erreur sur la notification budgétaire du projet en janvier et corrigée plus tard en mars. Cette situation a :

- Retardé la soumission des DAO à l'ANO du FIDA,
- Retardé l'exécution des marchés relatifs aux procédures simplifiées (demande de cotation),
- Retardé la réalisation de la mission de sensibilisation des groupes cibles du projet.
- Lourdeur et complexité des procédures de passation de marches. Cette situation :
  - A retardé la passation de marches des céréales jusqu'à ce jour, mettant cette activité sur une ligne critique du fait du calendrier cultural très avancé,
  - A rendu infructueux le marché de semences de riz pluvial après un processus de trois mois du fait de l'insuffisance des compétences des soumissionnaires,
  - A retardé l'audit financier du projet du fait de l'ANO de la DGMP sur la liste restreinte qui a conduit le processus hors délai.
- Tournoiement du Contrôleur Financier du fait d'une méconnaissance du fonctionnement des projets agricoles due à une inexpérience en la matière. Cela :
  - Empêche le déploiement des missions de terrain du fait de l'inflexibilité du Contrôleur Financier qui refuse le paiement du carburant des missions avant la sélection du fournisseur du carburant du projet, bien que cela ait été prévu au PTBA 2023,
  - Risque d'occasionner la non distribution des semences de riz et de maïs cette année du fait du Contrôleur Financier qui refuse de procéder au constat des stocks de semences, soutenant qu'il faut que le marché soit numéroté avant qu'il ne s'engage sinon qu'il y a risque d'annulation du marché par la DGMP.

### 9.1.2. Au plan technique

- **Validation tardive du PTBA 2023**
  - Le PTBA 2023 a été validé en mars, du coup le premier trimestre était pratiquement échu, retardant le déploiement des activités.
- **Problème de soumission des DANO dans l'OPEN**
  - L'impossibilité d'intégrer les Demandes d'Avis de Non-Objection dans le OPEN retarde le processus de passation de marches surtout les marches de service de conseil et ceux des services autres que conseil dont les dossiers sont disponibles,
- **Problème de logistique / manque de véhicule de liaison**
  - Le projet ne dispose pas encore de véhicules et par ricochet de chauffeurs. Les courses sont faites par le RAF et ses assistants entraînant d'énormes pertes de temps.
- **Insuffisance des ressources humaines**
  - La gestion des fournitures, du carburant, le suivi de l'entretien et la maintenance des équipements sont des tâches dévolues à l'assistant comptable. Malheureusement le projet n'en dispose pas.
  - La passation de marché est une fonction complexe quant à la multitude d'activités que comporte le domaine (gestion électronique et papier) qui requière une équipe

conséquente. La cellule marché du PUA-CI cependant n'a pas de poste d'assistant, une telle situation ralentit la mise en œuvre efficace du PPM.

**Absence de caisse pour les menues-dépenses**

- Le projet ne dispose pas pour l'instant de caisse pour faire face aux menues dépenses. Il serait opportun de la prévoir.

**9.2. Recommandations**

N°	Difficultés	Recommandations	Echéance	Responsables
<b>Au plan administratif</b>				
1	Erreur sur la notification budgétaire du projet en janvier et corrigée plus tard en mars	Eviter les erreurs dans la notification budgétaire pour les exercices à venir	Décembre 2023	MEF / MBPE
2	Lourdeur et complexité des procédures de passation de marchés	Permettre la procédure d'entente directe pour les activités de fourniture de semences, tributaires du calendrier culturel Assouplir les procédures de passation de marchés du fait du caractère urgent du projet	Permanent	FIDA / DGMP
3	Tournoiement du Contrôleur Financier	Intervenir auprès du Contrôleur Financier afin qu'il comprenne et intègre dans sa démarche le caractère urgent du projet et l'aspect pluvial de l'agriculture ivoirienne	Septembre 2023	MEF
<b>Au plan Technique</b>				
4	Validation tardive du PTBA 2023	Valider le PTBA 2024 avant décembre 2023 afin de permettre à l'UCP de préparer son déploiement	30 Novembre 2023	UCP / MEF / FIDA
5	Problème de soumission des DANO dans le OPEN	Résoudre très rapidement ce problème afin de permettre la soumission des DAO dans l'OPEN	Immédiat	FIDA
6				
7	Problème de logistique / manque de véhicule de liaison	Accorder à l'UCP l'acquisition de véhicule de liaison et le recrutement d'un chauffeur pour ce véhicule pour faciliter l'envoi des Ordre de Paiement au bureau du Contrôleur Financier et les autres courses	Décembre 2023	COP / FIDA
8	Insuffisance des ressources humaines	Accorder à l'UCP la possibilité de renforcer son personnel par le recrutement :	Décembre 2023	COP / FIDA

		01 assistant comptable pour le siège 02 assistants passation de marchés		
9	Absence de caisse pour les menues-dépenses	Autoriser l'UCP à disposer de caisse pour les menues-dépenses comme cela est prévu dans le manuel de gestion administrative et financière du projet	Immédiat	COP

## **X. CONCLUSION**

Au terme du premier semestre 2023, l'on retient que les taux d'exécution physique et financière peu reluisants. En termes de taux d'exécution physique, le projet a atteint une performance de 32% ; concernant le taux d'exécution financière, la performance est de 8,43%. Toutefois, le taux d'avancement des processus de passation de marchés des activités majeures donne de meilleurs espoirs quant aux prévisions en termes d'exécution physique et financière dont les taux respectifs pourront atteindre 75% et 75%.

Au niveau de la contribution de ce PTBA à l'atteinte des résultats du projet, il faut également noter des acquis encourageants. La mise en œuvre des activités dans les conditions prévues c'est-à-dire 15 520 bénéficiaires de riz et maïs et 3 926 bénéficiaires des activités génératrices de revenus, permettra à ces derniers de maintenir leurs productions dans les chaînes de valeur, de reconstituer leurs stocks de production, de produire en contre-saison dans des baffons aménagés, de diversifier leurs sources de revenus, d'avoir accès plus facile au marché, d'améliorer leurs revenus.

Au sujet de la sensibilité au genre et à la jeunesse, 48% des bénéficiaires sont des femmes et 43% sont des jeunes ; un résultat intéressant du fait des difficultés que rencontre cette couche vulnérable à accéder à la terre en Côte d'Ivoire.

Toutefois, l'atteinte de ces résultats n'a pas été sans difficultés. L'UCP est confrontée depuis janvier 2023 à plusieurs défis qui ont été énumérés plus haut. Pour parvenir à plus d'efficacité dans la coordination du projet et à plus de performances, il convient de mettre en œuvre les recommandations présentées dans ce rapport.

# **ANNEXES**

**Annexe A : Cadre de résultats avec les chiffres définitif**







**Annexe 2 : Quelques savoirs capitalisés****Savoir N° 1**

Items	Description
Titre du savoir	<b><i>Ciblage des bénéficiaires</i></b>
Action(s)	Identification des bénéficiaires
Typologie	Stratégie
Date	Mai – Juillet 2022
Objectifs	Sélectionner les bénéficiaires du projet conformément aux critères définis dans le document de conception (PIM)
Acteurs concernés	UCP PUA-CI / Unions des Coopératives
Contexte	Les activités du PUA-CI ont effectivement démarré en mai 2022 avec le ciblage de bénéficiaires du projet relativement au don RPSF II. Après des séances de travail entre l'UCP et certaines et les ministères techniques partenaires au projet à savoir le Ministère d'État Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER), le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) et l'Agence Nationale pour le Développement Rural (ANADER) l'approche de ciblage qui avait été conseillé est de mettre en mission les Directeurs régionaux des deux ministères technique ou l'ANADER pour identifier et dresser les listes des bénéficiaires. A la suite des échanges avec plusieurs responsables d'OPA figurant sur une liste obtenue par l'UCP de l'ex-PROPACOM, il a été relevé que cette approche n'est pas du tout appréciée des producteurs qui n'en ont pas gardé de bons souvenir. En plus, les difficultés administratives que traversaient le projet l'empêchaient de disposer de ses fonds pour financer des missions des Directeurs Régionaux ou de l'ANADER. Ainsi, face à cette situation, il était impératif pour l'UCP de faire montre de son ingéniosité pour adopter une approche lui permettant de cibler les bénéficiaires selon les exigences du projet.
Propositions / intervention du PUA-CI	Fort de ce constat, le PUA-CI s'est renseigné auprès du MEMINADER et de la PANAFCI pour disposer des noms des responsables des unions de coopératives dans le Nord-Ouest, l'Ouest et l'Est, zone de couverture du projet. Ainsi, le PUA-CI a reçu les noms de M. YEO Nahoua pour le Nord-Ouest, SINGO Sidiki pour l'Ouest et à ces derniers, le PUA-CI a demandé de lui mettre à disposition la liste des OPA membres de leurs Unions. A chaque responsable d'OPA l'UCP a également demandé la liste des producteurs membres en veillant sur les critères de vulnérabilité (manque de semences sélectionnées, difficulté à s'approvisionner en intrants, superficie exploitée en dessous de 2ha, etc.). Cette approche ascendante (Bottom-Up) des bénéficiaires, passant par les OPA a permis de toucher directement les producteurs et donné un nouveau souffle aux dites OPA.
Effets/Impacts induits ou à venir	Le ciblage des bénéficiaires par l'approche Bottom-Up permet de toucher directement les producteurs et renforcer le pouvoir des OPA.
Principaux défis	La moralité des Présidents d'Unions peut être facteur de succès ou d'échec

**Savoir N° 2**

Items	Description
Titre du savoir	<b><i>Stratégie de reconstitution des stocks d'intrants (semences et produits phytosanitaires) pour la continuité des activités des bénéficiaires après le départ du projet</i></b>
Action(s)	Reconstitution des stocks par les OPA
Typologie	Stratégie
Date	Juillet – Décembre 2022
Objectifs	Assoir un mécanisme de reconstitution des stocks de semences et produits phytosanitaires
Acteurs concernés	UCP PUA-CI / OPA
Contexte	Dans les échanges que l'UCP a eu avec l'ANADER et les Présidents des faitières, la reconstitution des semences est individuelle (dépend de chaque producteur). Toutefois, ces derniers sont sensibilisés à l'importance de la reconstitution. Après une analyse des conditions de production de quelques bénéficiaires de projets ou programmes antérieurs, il s'avère que cette approche n'a pas fonctionné. Ainsi, il fallait proposer autre chose.
Propositions / intervention du PUA-CI	Dans sa stratégie de reconstitution des stocks de semences des producteurs, le PUA-CI a proposé l'approche communautaire qui consiste pour les producteurs à évaluer la quantité de récoltes qu'ils doivent mettre de côté pour non seulement reconstituer leur semence, mais aussi vendre pour racheter les produits phytosanitaires (engrais et herbicides). Cette approche a été introduite comme conditionnalité pour bénéficiaires de l'appui du projet. Cela a permis aux bénéficiaires du projet à travers le don RPSF II, de dégager un stock de reconstitution équivalent à 524 tonnes, pouvant permettre d'aider aussi certains membres des OPA n'ayant pas bénéficié à la première phase.
Effets/Impacts induits ou à venir	Reconstitution de 524 tonnes de riz paddy dont une partie est destinée au stock de semences et l'autre partie sera commercialisée pour l'achat des produits phytosanitaires
Principaux défis	La moralité des Présidents des OPA la sensibilisation des membres des OPA peuvent être des facteurs de succès ou d'échec

**Savoir N° 3**

Items	Description
Titre du savoir	Mobilisation de la contribution des bénéficiaires pour l'acquisition des matériels et équipements
Action(s)	Financement de l'acquisition des matériels et équipements au profit des bénéficiaires
Typologie	Stratégie
Date	Juin – Août 2023
Objectifs	Assoir un mécanisme pour capter la contrepartie attendue des bénéficiaires pour le financement de l'acquisition des matériels et équipements
Acteurs concernés	UCP PUA-CI / OPA
Contexte	Dans la stratégie de mise en œuvre du PUA-CI, il est prévu l'acquisition et la mise à disposition des OPA, du matériel et équipements. A ce niveau, les OPA devront contribuer à hauteur de 20%. Afin de parvenir à capter effectivement la contribution attendue des bénéficiaires, le PUA-CI s'est approché du PROPACOM et du PADFA pour s'enquérir de son expérience. Il est ressorti des échanges avec ce projet que les responsables ont du mal à mobiliser la contribution attendue des bénéficiaires. En effet, dans l'approche de l'UCP de ces projets, la contribution des bénéficiaires est attendue après la vente de leurs récoltes. Or, il paraît pour ces derniers très difficile de s'acquitter de leur contribution sous forme de remboursement, surtout que ces derniers croient que les équipements qu'ils ont reçus viennent d'une aide de l'État. Cette même approche appliquée par le PROPACOM a produit les mêmes résultats.
Propositions / intervention du PUA-CI	Sur la base de cette expérience, le PUA-CI a choisi de procéder par une autre approche : celle de faire contribuer les OPA bénéficiaires avant la mise à disposition des matériels et équipements à travers la mise en place des Comités de Gestion. En effet, le PUA-CI compte donner la responsabilité de la gestion de ces matériels et équipements aux Unions de Coopératives qui seront chargées de mettre en place des Comité de Gestion (CG). Chaque CG aura en charge la gestion des matériels et équipements d'un certain nombre d'OPA ou groupements (3 à 5). Ainsi, pour l'acquisition desdits matériels et équipements, chaque OPA ou groupements devra faire cotiser ses membres et verser sa contrepartie auprès du CG. Les CG devront ensuite acheminer les fonds à leurs Unions. Et enfin, les Union se chargeront de verser ces fonds dans un compte dédié. Une fois la preuve du versement présentée, l'UCP du PUA-CI procédera à la mise à disposition des matériels et équipements. Ensuite, il est impératif de former le personnel des CG à l'utilisation et la maintenance des matériels et équipements.
Effets/Impacts induits ou à venir	Engouement des OPA bénéficiaires à s'acquitter de leur contribution, utilisation rationnelle et maintenance des matériels et équipement en vue de leur pérennité
Principaux défis	Le matériels et équipements devra absolument répondre aux besoins des producteurs

**Savoir N° 4**

Items	Description
Titre du savoir	<b>Formation des bénéficiaires à l'utilisation des semences et l'application engrais et herbicides</b>
Action(s)	Formation des bénéficiaires par les fournisseurs d'intrants
Typologie	Renforcement de capacités
Date	Août 2022
Objectifs	Meilleure application des produits phytosanitaires pour accroître les rendements et préserver l'environnement
Acteurs concernés	UCP PUA-CI / Fournisseurs d'intrants
Contexte	La formation des bénéficiaires à l'utilisation des semences et produits phytosanitaires est une priorité dans la stratégie de mise en œuvre du PUA-CI. Elle vise deux objectifs : (i) amélioration des rendements agricoles ; (ii) préservation de l'environnement. Traditionnellement la formation des bénéficiaires se faisait par l'ANADER après livraison des intrants par les fournisseurs. Cette approche, paraissait très lourde et nécessitait beaucoup plus de moyens. Ainsi, le PUA-CI a jeté les bases d'une nouvelle approche qui consiste à faire faire la formation par les fournisseurs d'intrants d'où l'exigence pour le PUA-CI de sélectionner des fournisseurs qui maîtrisent totalement leurs produits.
Propositions / intervention du PUA-CI	Sur la base de cette expérience, le PUA-CI a choisi de procéder par une autre approche : celle de faire contribuer les OPA bénéficiaires avant la mise à disposition des matériels et équipements à travers la mise en place des Comités de Gestion. En effet, le PUA-CI compte donner la responsabilité de la gestion de ces matériels et équipements aux Unions de Coopératives qui seront chargées de mettre en place des Comité de Gestion (CG). Chaque CG aura en charge la gestion des matériels et équipements d'un certain nombre d'OPA ou groupements (3 à 5). Ainsi, pour l'acquisition desdits matériels et équipements, chaque OPA ou groupements devra faire cotiser ses membres et verser sa contrepartie auprès du CG. Les CG devront ensuite acheminer les fonds à leurs Unions. Et enfin, les Union se chargeront de verser ces fonds dans un compte dédié. Une fois la preuve du versement présentée, l'UCP du PUA-CI procédera à la mise à disposition des matériels et équipements. Ensuite, il est impératif de former le personnel des CG à l'utilisation et la maintenance des matériels et équipements.
Effets/Impacts induits ou à venir	La responsabilisation des fournisseurs à la formation des producteurs a permis au projet de gagner en temps, en efficacité et en efficience.
Principaux défis	La disponibilité des producteurs à la période de formation

**Savoir N° 5**

Items	Description
Titre du savoir	<b><i>Sensibilisation de masse des groupes cibles</i></b>
Action(s)	Mission de sensibilisation des groupes cibles
Typologie	Mission
Date	Avril 2023
Objectifs	Porter l'information du PUA-CI aux groupes cibles des régions de couverture du projet
Acteurs concernés	UCP PUA-CI / PANAFCI
Contexte	La sensibilisation des groupes cibles fait également partir des priorités de la stratégie d'intervention du PUA-CI. L'expérience que l'UCP du PUA-CI a rencontré sur le terrain en la matière et qui lui a été relaté par les autorités locales est que les responsables des projets rencontrent les autorités locales et leur explique le projet. En retour, ces autorités locales convoquent les leaders d'opinions, les responsables d'OPA et leur expliquent l'existence du projet en les orientant vers les DR et l'ANADER pour plus d'informations. Cette approche, bien qu'elle permette d'atteindre un nombre important de personne, ne permettait pas de contact entre l'UCP et les potentiels bénéficiaires.
Propositions / intervention du PUA-CI	Le PUA-CI dans sa démarche de sensibilisation des groupes cibles a organisé une mission où il a rencontré les autorités et les groupes cibles. Le PUA-CI a également eu recours aux radios locales pour atteindre un nombre plus important de population. Ce qui a d'ailleurs explosé le nombre des demandes adressées par les groupes cibles au PUA-CI.
Effets/Impacts induits ou à venir	Établir le contact entre l'UCP et les potentiels bénéficiaires dès l'entame du projet. En plus, l'utilisation des radios locales pour la sensibilisation permet d'atteindre les populations des contrées très reculées
Principaux défis	La disponibilité des OPA pour participer aux différentes rencontre et l'audimat des radios locales sont des conditions de réussite de cette sensibilisation de masse

**Savoir N° 6**

Items	Description
Titre du savoir	Producteurs relais
Action(s)	Formation et encadrement des producteurs
Typologie	Mission
Date	Juillet – Décembre 2023
Objectifs	Donner des compétences en technique de production à un groupe de producteurs issus de chaque OPA afin que ces derniers soient des relais auprès des autres membres
Acteurs concernés	UCP PUA-CI / ANADER
Contexte	L'une des questions cruciales de la durabilité des acquis des projets en Côte d'Ivoire réside en la stratégie de retrait du projet. Si cette stratégie est mal négociée, les acquis du projet ne feront pas long feu. Et c'est malheureusement le cas de la plupart des projets agricoles en Côte d'Ivoire. Ainsi, le PUA-CI s'y est pris tôt en proposant l'approche des producteurs relais dans le conseil agricole pour les filières riz et maïs.
Propositions / intervention du PUA-CI	Trois (3) producteurs seront sélectionnés au sein de chaque OPA pour recevoir des formations et un encadrement technique de la part de l'ANADER. Ces producteurs feront certainement partir des responsables des OPA qui par la suite, pour rétablir et renforcer la confiance de leurs membres, seront amenés à leur transmettre aussi les connaissances reçues de la part de l'ANADER. Un plan de diffusion de ces connaissances aux membres des OPA sera élaboré par l'UCP et fera l'objet d'un suivi très strict.
Effets/Impacts induits ou à venir	L'approche des producteurs relais est gage de pérennité des bénéficiaires du projet à travers l'endogénéisation des savoirs dans le milieu rural.
Principaux défis	Les personnes sélectionnées pour être producteurs relais devront avoir un niveau minimum en lecture et en écriture



